

**PELOBATE CULTRIPÈDE**  
*Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829)

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

**Cette espèce propre au sud-ouest de l'Europe est considérée en déclin et vulnérable sur l'ensemble de son aire de répartition.**

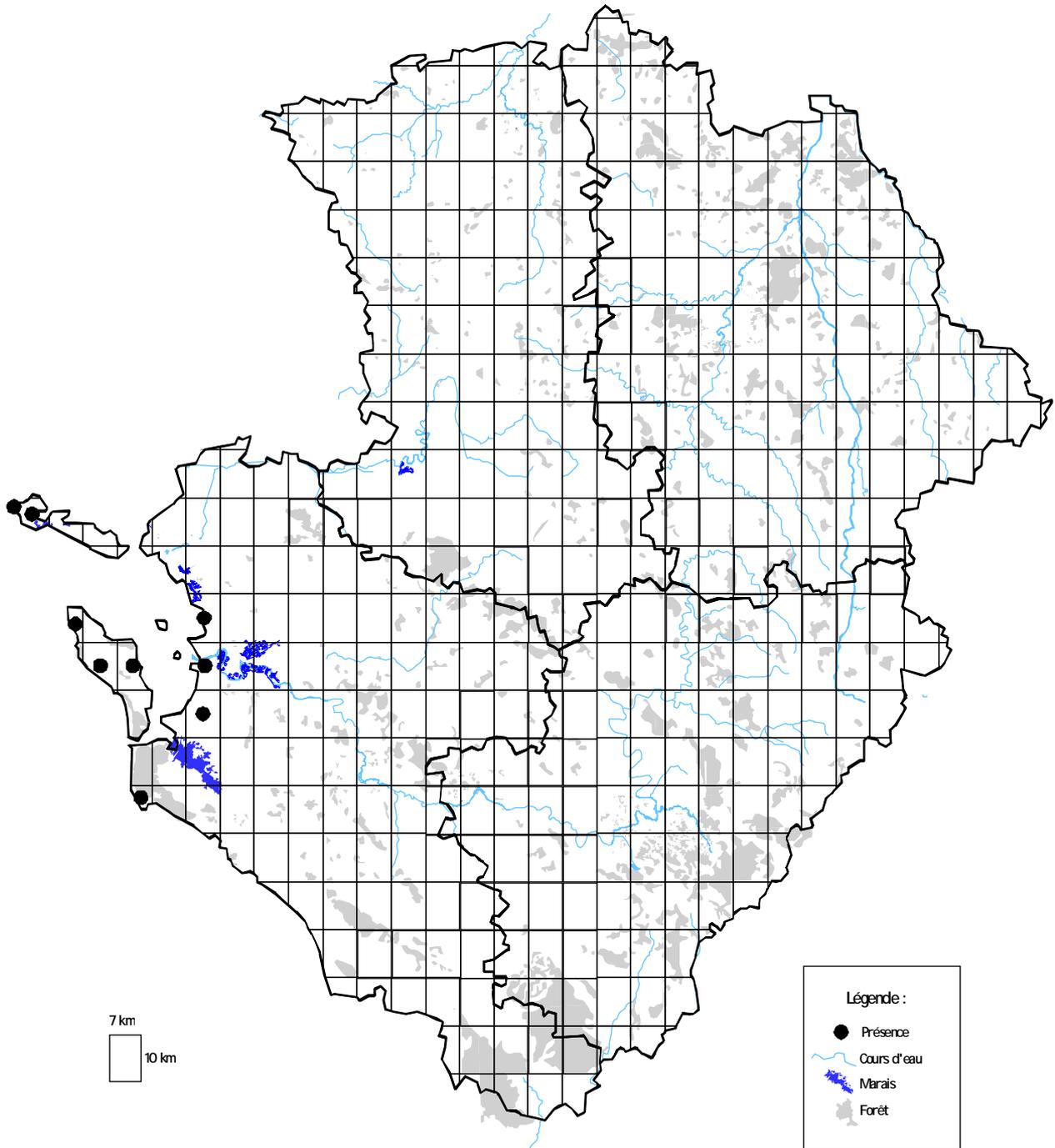
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

En Poitou-Charentes, le Pélobate cultripède fréquente principalement les milieux sableux littoraux : les dunes grises, les dunes boisées et les anciens cordons dunaires. Dès la fin février, il se reproduit dans les marais arrière-littoraux ou au sein des dépressions humides arrière-dunaires, aussi bien en eau douce que saumâtre. Il est à noter l'observation d'une reproduction automnale en 1999 (THIRION, 2000). La ponte est souvent déposée à une profondeur inférieure à 20 centimètres. Le développement des têtards dure en moyenne 3 à 4 mois. Les adultes en phase terrestre sont principalement actifs au printemps et à l'automne. Si les hivers sont doux, on peut l'observer toute l'année. Les conditions optimales de sortie sont des nuits douces et humides souvent accompagnées de vent faible.

**REPARTITION**

Dans la région, cette espèce n'est connue qu'en Charente-Maritime. Elle a été signalée dès le XIX<sup>e</sup> siècle (BELTRÉMIEUX, 1884) mais sans aucune information sur sa répartition. Dans les années 80, l'espèce sera notée dans la presqu'île d'Arvert et dans la commune d'Yves (THIRION & VRIGNAUD, 1999). Actuellement, l'espèce est connue sur le continent au sein de la réserve naturelle du marais d'Yves, des communes de Moëze et Saint-Froult et au sud du massif de La Coubre. Récemment, le Pélobate cultripède a été trouvé sur les îles d'Oléron et de Ré. Sur l'île d'Oléron, l'espèce a été notée sur un site de la commune de Saint-Denis-d'Oléron classé espace naturel sensible du département, ainsi qu'au sud de Boyardville. Sur l'île de Ré, le Pélobate cultripède a été observé tout au nord de l'île, sur le secteur de la forêt du Lizay, site Natura 2000. Cette espèce méditerranéenne ne possède des populations insulaires que sur trois îles du littoral atlantique français.

Jean-Marc THIRION



**PELODYTE PONCTUE**  
***Pelodytes punctatus* (Daudin 1803)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	Vulnérable	

**Cette espèce est considérée en danger dans différentes parties du nord-est de l'Europe : Belgique, Luxembourg et nord de la France.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Pélodyte ponctué fait partie des amphibiens les plus discrets en dehors de la période de reproduction. Sa petite taille (4 cm environ) renforce cet aspect.

Aussi à l'aise sur terre que dans l'eau, capable de grimper sur les murs et les branches, son activité plutôt crépusculaire le mène vers les zones de carrières avec des mares temporaires, des fossés d'exploitation ou de drainage végétalisés, des prairies humides de bords de rivière.

Sa présence en nombre sur les dunes de l'arrière-littoral charentais ou dans des carrières du centre Vienne démontre bien l'ubiquité de l'animal.

L'espèce peut être repérée de fin février à mi-mai, grâce au chant des mâles qui ressemble au bruit d'une semelle qui grince. Une seconde ponte est également possible en fin de saison estivale (septembre).

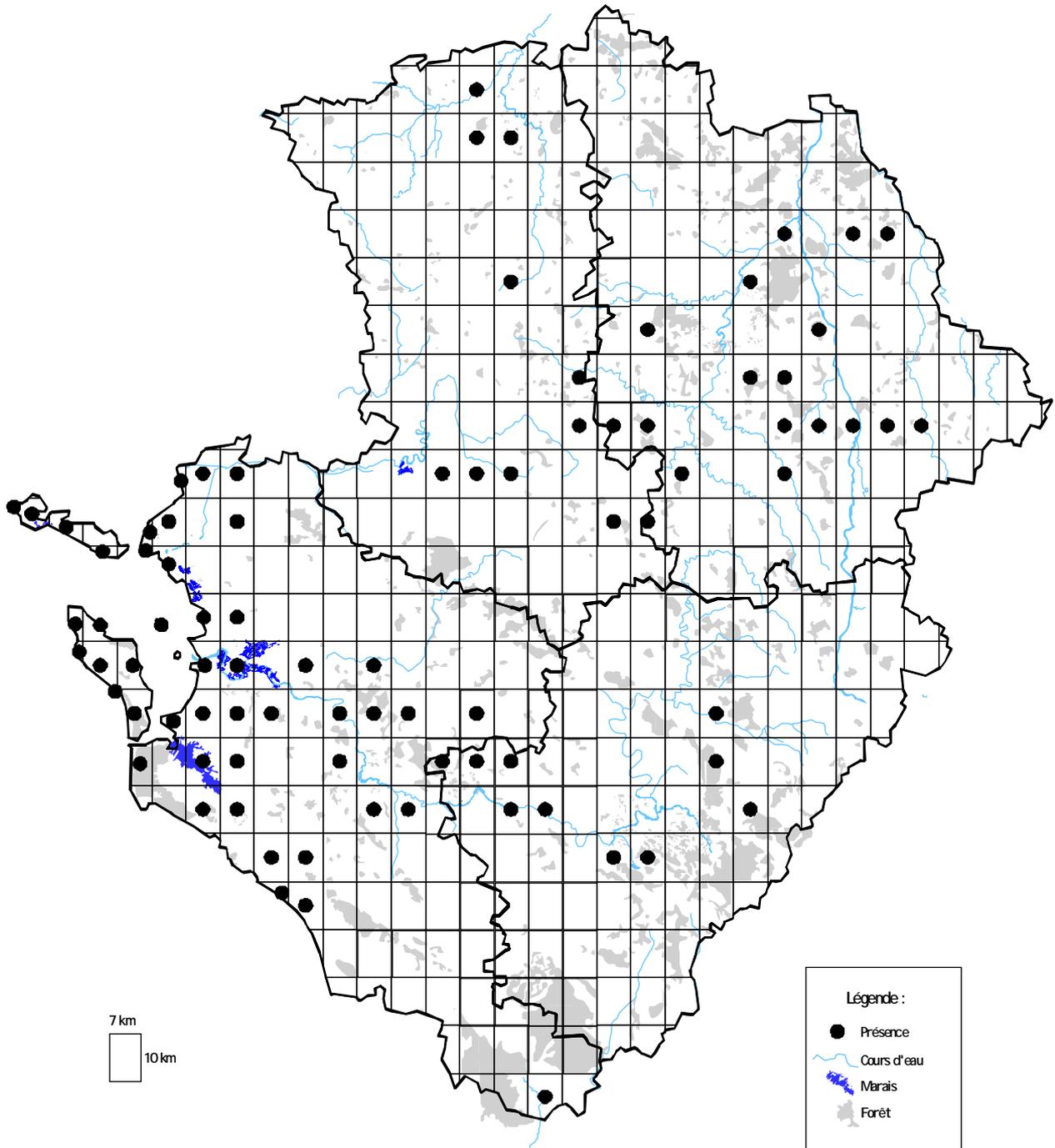
**REPARTITION**

Si l'espèce est bien représentée sur la façade atlantique et les îles de la région Poitou-Charentes, la présence du Pélodyte ponctué sur le reste de la région semble plus aléatoire. Cette dissémination ponctuelle de l'espèce est également observée au niveau national avec une nette abondance dans le sud du pays, confirmant ainsi sa répartition biogéographique Franco-ibérique.

En Poitou-Charentes, le pélodyte présente une répartition inégale. En effet, on observe une abondance bien répartie sur la Charente-Maritime particulièrement dans les marais littoraux (à l'exception des coteaux de Gironde et du bocage de Mirambeau) et des zones très ponctuelles où la concentration est forte sur les départements des Deux-Sèvres (entre 250 et 500 animaux comptabilisés sur une prairie humide à Bougon, plusieurs centaines d'individus autour d'un étang dans le nord de ce département), de la Charente, et de la Vienne (une centaine d'individus sur une zone d'étangs et mares de Montreuil Bonnin).

A l'opposé, l'espèce est totalement absente sur de vastes zones de ces 3 départements, comme le Montmorillonnais, le Loudunais, le Confolentais, le Montmorélien, le bocage Bressuirais ou la plaine de Niort.

Pascal CAVALLIN,  
Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes



**CRAPAUD COMMUN**  
***Bufo bufo* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Cette espèce est commune sur l'ensemble de son aire de répartition européenne.**

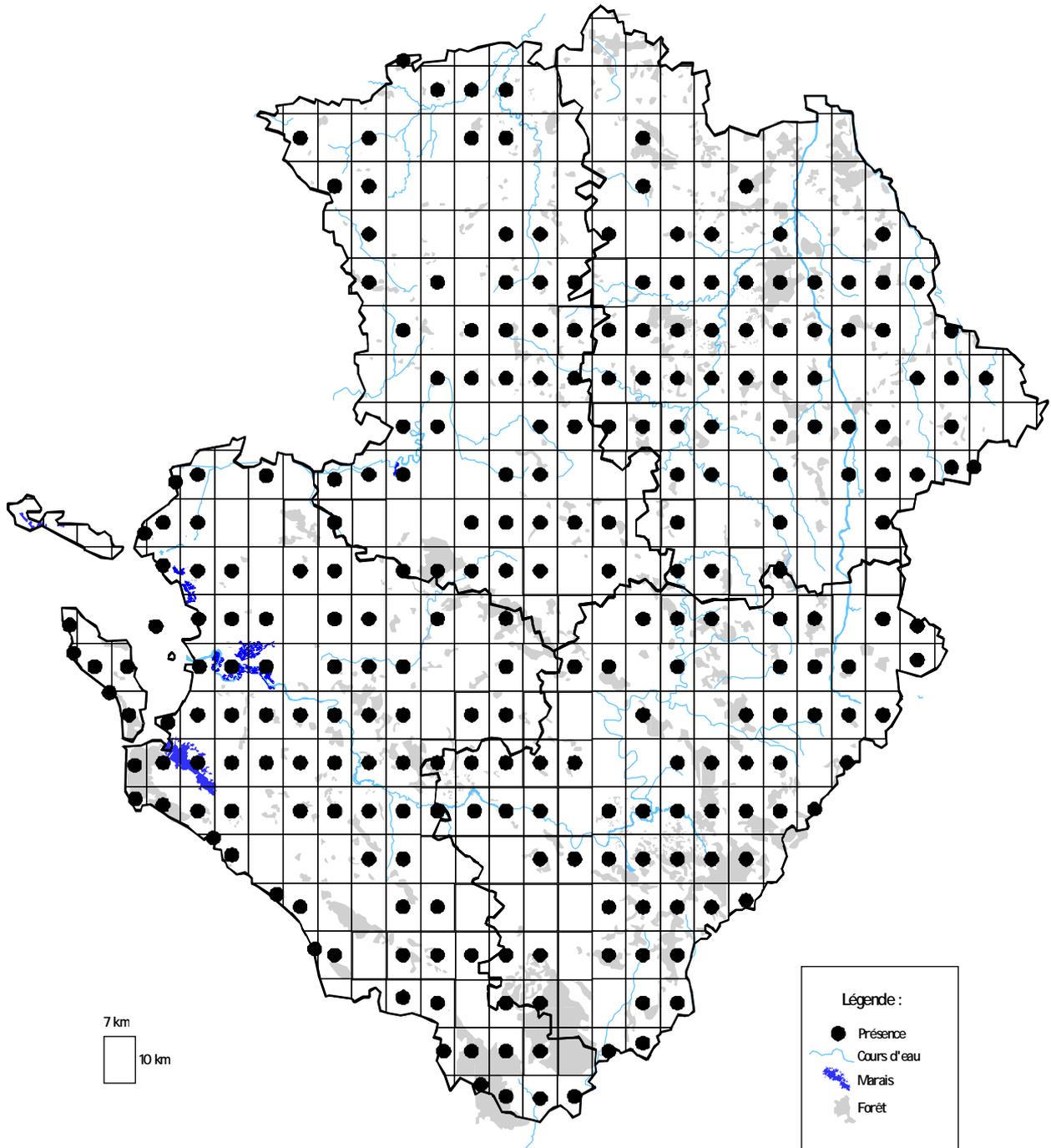
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

On peut trouver le Crapaud commun dans un large éventail d'habitats souvent assez secs comme les jardins, bas de haies, broussailles et bois. Cette espèce très répandue est essentiellement nocturne : au crépuscule ce crapaud émerge de sa cachette de la journée. Il se déplace d'habitude en marchant, excepté lorsqu'il a peur, auquel cas il saute. Bien que les femelles adultes puissent atteindre 15 cm de longueur, dans notre région il est rare qu'elles dépassent 10 cm, alors que les mâles sont plus petits. Les Crapauds communs se nourrissent d'une grande variété d'invertébrés, et affectionnent particulièrement les cloportes. La majeure partie de l'année ces crapauds vivent de façon terrestre et solitaire, mais ils se regroupent massivement pour la reproduction dans les fossés inondés, les mares et les bords de lacs, retournant chaque année au même endroit. Selon les températures les plus favorables le frai a lieu de février à mars. On ne verra aucune migration en dessous de 4°C. Fin mai début juin les têtards sont complètement développés et se dispersent, en général au petit matin ou en fin de journée.

**REPARTITION**

Cette espèce est largement répandue à travers l'Europe, mais absente en Irlande, en Corse, en Sardaigne, dans les Baléares, à Malte et en Crète. C'est une espèce très commune et répandue en Poitou-Charentes. Le fait qu'elle n'ait pas été recensée dans certaines zones provient probablement plus d'un manque d'observation que de l'absence de l'animal. Cependant on peut penser que la baisse de population de certaines zones provient de modifications du milieu comme le rebouchage de mares, de fossés remplacés par des tuyaux d'écoulement. D'un autre côté, la création de mares et étangs privés ou publics pour la pêche et autres agréments constitue de nouveaux espaces de reproduction pour l'espèce : les têtards de crapaud, contrairement aux autres batraciens, ne se font pas manger par les poissons. A la période des migrations on peut constater d'énormes pertes sur les routes. Les morts sur les routes ne sont pas dues seulement à l'écrasement de l'animal mais aussi à sa projection par le déplacement d'air sur la partie basse des véhicules. Les mesures prises à l'heure actuelle pour procurer aux crapauds et autres batraciens des passages pour traverser les routes en période de migration se sont avérées satisfaisantes et mériteraient d'être généralisées.

Neil WILDING



**CRAPAUD CALAMITE**  
***Bufo calamita* Laurenti, 1768**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	Mentionné

**La répartition mondiale du Crapaud calamite s'étend de la péninsule Ibérique aux pays baltes en incluant la Grande-Bretagne et le sud de la Suède. Hormis en Espagne, la répartition de ce crapaud semble partout se fragmenter et se réduire sous l'influence des activités humaines.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Actif de nuit entre mars et octobre, le Crapaud calamite est facile à repérer à l'oreille, son chant rappelant, dans certaines conditions, celui de la courtilière. Les femelles pondent de 1000 à 3000 œufs par ponte, qui se présentent sous forme d'un ruban déposé sur le fond d'une mare, d'un point d'eau temporaire, parfois d'une ornière. Selon la littérature (SINSCH, 1998 p. ex.), la période de reproduction s'étale de fin mars à juillet et culmine au mois de mai.

Les jeunes crapauds quittent l'élément liquide environ 4 à 10 semaines après la ponte en fonction de la température de l'eau et de la disponibilité alimentaire.

L'alimentation des adultes est variée, constituée de proies dont la taille est comprise entre 4 et 8 mm. Elles se composent de fourmis, coléoptères, araignées, larves diverses, parfois vers de terre.

Le calamite fréquente essentiellement des habitats ouverts, à végétation clairsemée, avec une prédilection marquée pour les sols meubles. Il est souvent présent dans les sablières abandonnées, les landes ouvertes, parfois des cultures (vignes, asperges par ex.).

**REPARTITION**

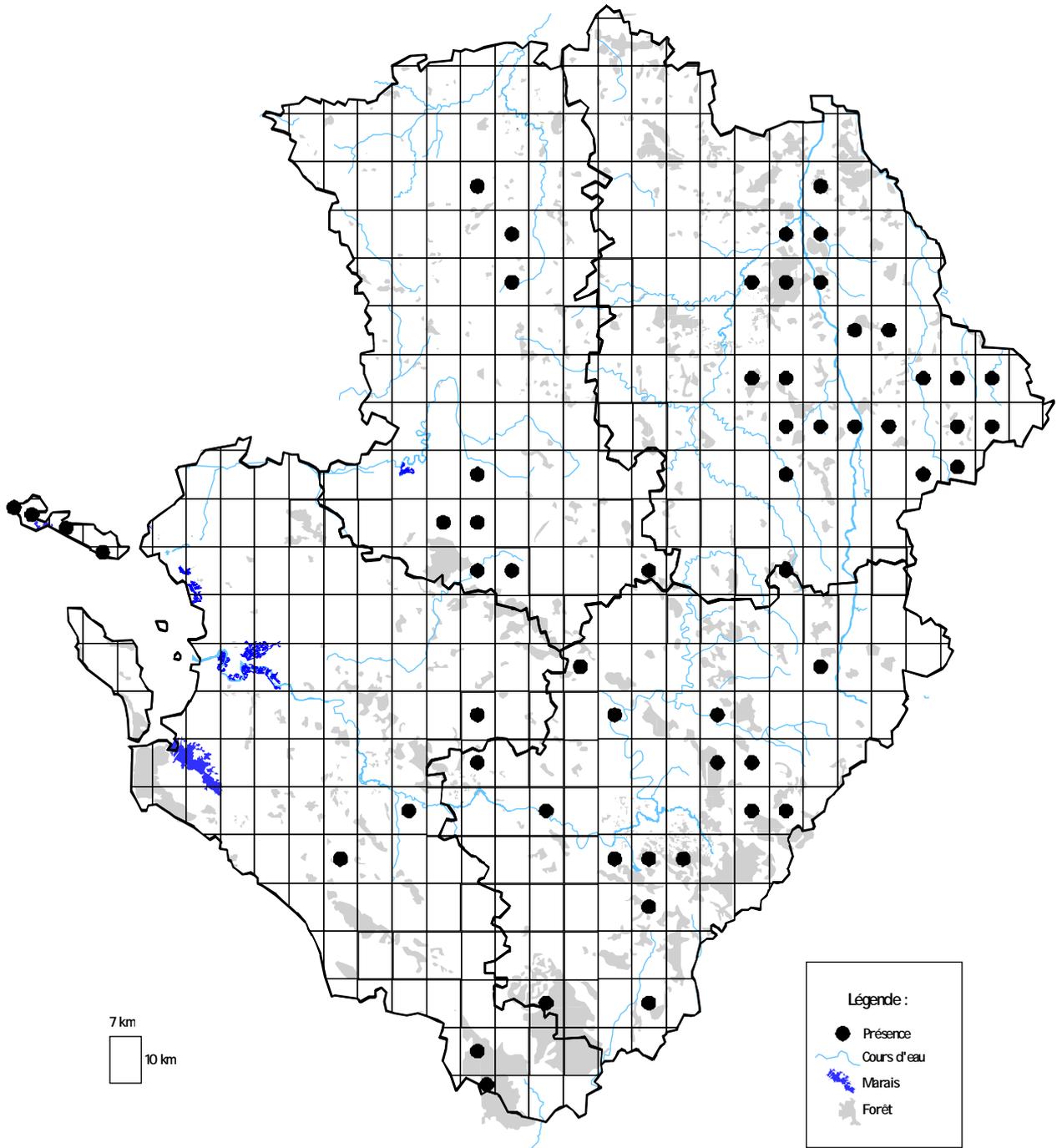
Au plan régional, les données tirées de la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle n'apportent pas grand-chose sur la distribution passée de l'espèce. Seul TREMEAU DE ROCHEBRUNE (1843) donne quelques éléments précis en indiquant la présence de l'espèce : « dans les vignes du petit Rochefort, à 4 kilomètres, sud de la ville ». Actuellement contacté dans près de 13% des mailles, et quatre départements de la région, le Crapaud calamite présente une répartition largement morcelée. Globalement, le nombre de contacts s'amointrit de l'est à l'ouest alors que la fragmentation des populations s'accroît de façon drastique.

La Vienne et la Charente rassemblent l'essentiel des données. En Vienne, le calamite se limite à la grande moitié est du département où la répartition de l'espèce présente une certaine continuité.

En Charente, les observations sont mieux réparties mais plus diffuses, l'espèce étant notée de la Double au Confolentais. En Deux-Sèvres, la population de calamite semble cantonnée à deux noyaux distincts, centrés sur la région niortaise d'une part et entre Bressuire et Parthenay d'autre part.

En Charente-Maritime, seule l'île de Ré semble bien peuplée. Ailleurs, le Crapaud des joncs n'est connu que de localités isolées. Cette situation contraste singulièrement avec celle présentée dans l'atlas national de 1989, où l'espèce était mentionnée en presque-île d'Arvert, en Aunis, en pays rochefortais et dans toute la Haute Saintonge à partir de Jonzac.

Philippe JOURDE



**RAINETTE ARBORICOLE**  
***Hyla arborea* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionnée

**Espèce menacée sur l'ensemble de son aire de répartition où les populations sont en diminution dans l'ensemble des pays.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

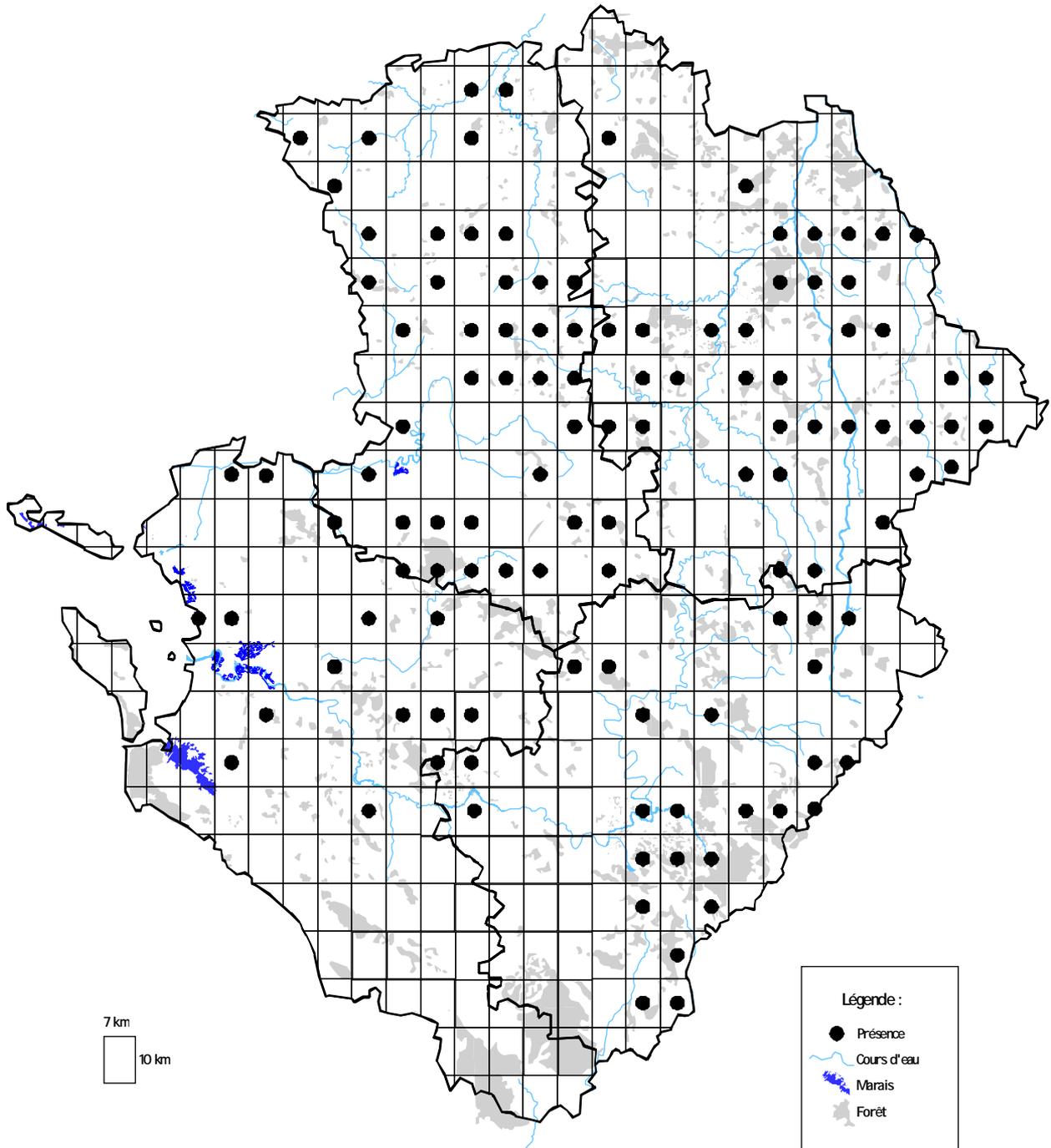
La Rainette arboricole se différencie des autres groupes de grenouilles, comme sa cousine la Rainette méridionale, par la possibilité qu'elle a de grimper sur les végétaux, grâce à des pelotes adhésives qu'elle possède au bout des doigts. Elle ne descend que rarement à terre. S'accommodant de milieux variés, elle se fait remarquer dès le mois d'avril et jusqu'au début de l'été, par son chant puissant, plus rapide que celui de la Rainette méridionale, d'autant plus audible de loin qu'elle chante en chœur. Elle peut reprendre ces chants en fin d'été. Elle affectionne les mares à végétation touffue. Surtout nocturne, elle capture insectes volants : mouches, moucherons, et autres proies diverses.

**REPARTITION**

A peu près uniformément présente dans les trois départements continentaux du Poitou-Charentes, elle n'a quasiment pas été observée au sud d'une ligne Rochefort-Cognac ainsi que dans le quart sud-ouest de la Charente, là où l'on rencontre plus régulièrement *Hyla meridionalis*. Sa répartition s'arrête à quelques kilomètres du bord de mer, sur le Marais de Voutron ou de Breuil-Magné.

Les observations dispersées recueillies laissent supposer une prospection aléatoire. Même si on constate au niveau européen une régression générale, par disparition de ses habitats et sites de reproduction, mais aussi suite aux pollutions et à la fragmentation croissante des habitats, elle demeure bien présente en Poitou-Charentes.

Bruno FILLON, Chantal et Danielle FRAINNET



**RAINETTE MERIDIONALE**  
***Hyla meridionalis* Boettger, 1874**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	Mentionnée

**La principale aire de distribution de cette espèce se situe dans le sud-ouest de l'Espagne et le sud de la France où les populations se maintiennent à un bon niveau malgré la destruction de ses milieux de reproduction et l'utilisation intensive de pesticides.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

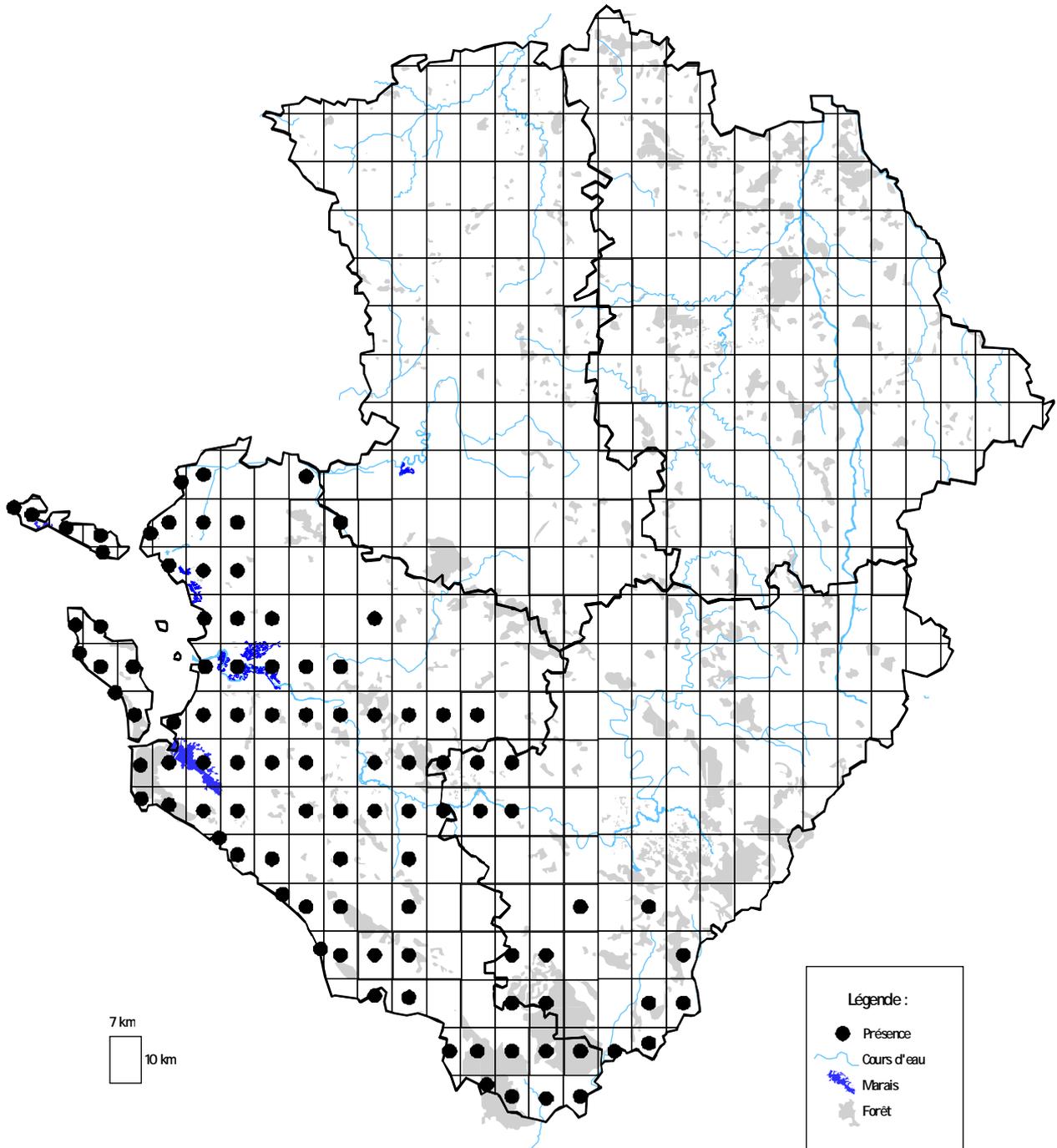
La Rainette méridionale est assez peu exigeante quant aux milieux aquatiques qu'elle affectionne pour sa reproduction si ce n'est leur caractère ouvert (déboisés) et relativement proche du littoral. Elle supporte en effet un certain taux de salinité puisqu'on la trouve en abondance dans les marais saumâtres de l'île de Ré et de l'île d'Oléron ainsi que dans ceux de tout le littoral charentais. On la trouve même dans des canaux d'irrigation. Cette espèce fréquente toutes sortes de biotopes : milieux dunaires, clairières, landes, centres villes, lisières forestières...

Les mâles viennent à l'eau à partir de fin mars pour y pousser des cris graves et lents (contrairement à *Hyla arborea*). L'accouplement est lombaire et la femelle dépose un millier d'œufs en petits paquets de la forme d'une noix, accrochés aux plantes aquatiques. Les têtards, à la crête caudale très prononcée, mettent environ 3 mois à se métamorphoser. Grâce à la douceur du climat océanique, on peut observer cette espèce quasiment toute l'année lorsque l'humidité est suffisante.

**REPARTITION**

Comme son nom l'indique, la Rainette méridionale est un des exemples frappant du caractère méditerranéen de la faune et de la flore de Charente-Maritime. En effet, c'est dans ce département que l'on trouve les plus fortes populations. Cette espèce est répartie sur la moitié ouest de ce département, dont les populations les plus importantes sont localisées dans les marais littoraux. Elle est aussi présente dans le sud et l'ouest de la Charente, ainsi que, avec de très rares incursions, en Deux-Sèvres, où elle est à rechercher notamment au niveau du marais poitevin et de l'extrême sud de ce département vers Chizé. Cette espèce est donc en limite nord de sa répartition dans notre région. Cette limite, qui continue au sud de la Vendée, étant plus ou moins bien définie, il conviendrait de la préciser afin d'évaluer son éventuelle évolution.

Antoine FOUQUET



**GRENOUILLE ROUSSE**  
***Rana temporaria* Linnaeus, 1758**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Articles 3 - 4	Annexe 5	Annexe 3		Mentionnée

**Espèce à très vaste distribution médio-européenne et boréale, la Grenouille rousse est en revanche plus rare dans le domaine atlantique et absente des régions les plus méditerranéennes.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Comme les autres grenouilles brunes, la Grenouille rousse est essentiellement terrestre en dehors de la période de reproduction et principalement inféodée à des milieux boisés, bocagers ou forestiers, plutôt frais et humides.

Lors de la saison de reproduction qui débute dès janvier (voire décembre avec la clémence contemporaine des hivers), la Grenouille rousse recherche des zones humides où s'effectuent les rassemblements nuptiaux, les accouplements, les pontes et le développement larvaire : en Poitou-Charentes, il s'agit surtout d'ornières et de fossés forestiers ainsi que de prairies faiblement inondées, ou des points d'eau peu profonds dans les clairières ou en périphérie des boisements, la particularité commune de ces frayères semblant être ici représentée par leur caractère aquatique temporaire.

Le développement des têtards demande environ un mois, à quelques jours près selon la température et les conditions trophiques.

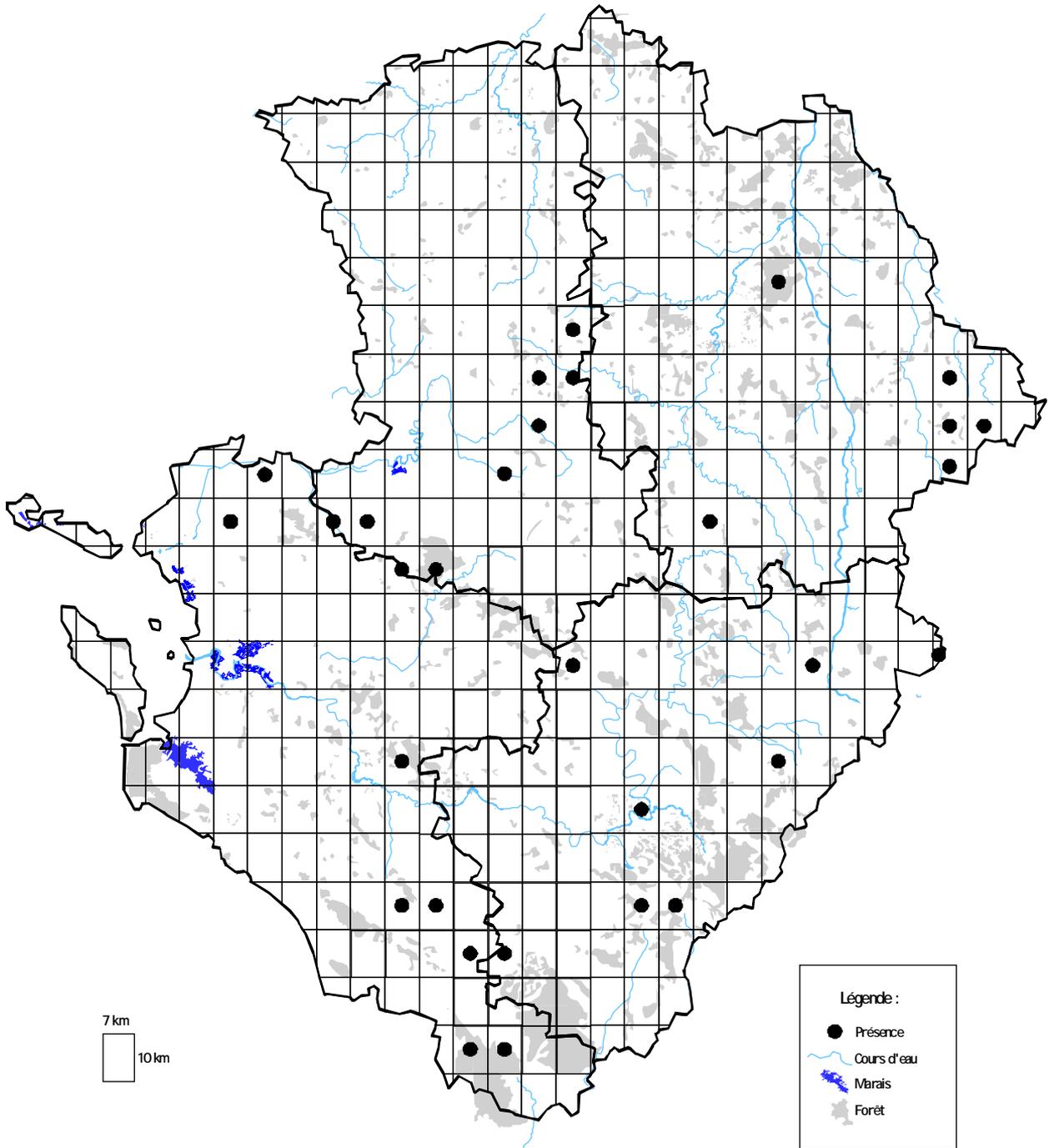
Après l'émancipation du milieu aquatique, les Grenouilles rousses deviennent plus difficiles à observer. L'espèce est donc à rechercher de préférence en début d'année, spécialement par nuits calmes et humides.

**REPARTITION**

Discrète et encore régulièrement confondue avec la Grenouille agile, beaucoup plus commune et abondante dans l'ouest de la France, la Grenouille rousse est une espèce très rare au niveau régional, déjà décrite comme telle par LATASTE en 1876 ou par GÉLIN en 1911. Elle est toutefois signalée dans les quatre départements mais de manière très ponctuelle et disparate, sous forme le plus souvent de petites populations isolées et, par conséquent, fragiles et vulnérables, même si la viabilité de certaines d'entre elles semble encore assez convenable (c'est le cas par exemple de la belle population du canton de Ménigoute, dans les Deux-Sèvres et de celle de Fouquebrune en Charente).

La pérennité de la composante patrimoniale et biogéographique majeure que constitue la présence de *Rana temporaria* pour la batrachofaune de Poitou-Charentes passe par une protection des sites occupés qui tienne compte du fonctionnement démographique métapopulationnel de l'espèce (protection large et globale des habitats incluant les zones terrestres, les zones aquatiques et les espaces interstitiels).

Didier MONTFORT



**GRENOUILLE AGILE**  
***Rana dalmatina* Bonaparte, 1840**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Abondante dans la moitié sud de l'Europe, elle est considérée en danger au centre et au nord de l'Europe.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Grenouille agile a un petit territoire : guère plus de 40 m<sup>2</sup> explorés en une nuit, et à peine 200 m entre la mare, ou le fossé nuptial, et le terrain de chasse estival (LODÉ, 1993).

Dans ces conditions, seuls les jeunes sont tolérés sur le territoire des adultes, c'est-à-dire tant qu'ils ne partagent pas les mêmes proies.

Cette sédentarité affirmée est un trait de caractère dominant chez la Grenouille agile, et peut servir d'indicateur, pour évaluer l'état des populations : en prospectant les pontes, en tout début de printemps (début février au sud de la région), on constate que plus les milieux marginaux sont occupés, plus la population locale est importante.

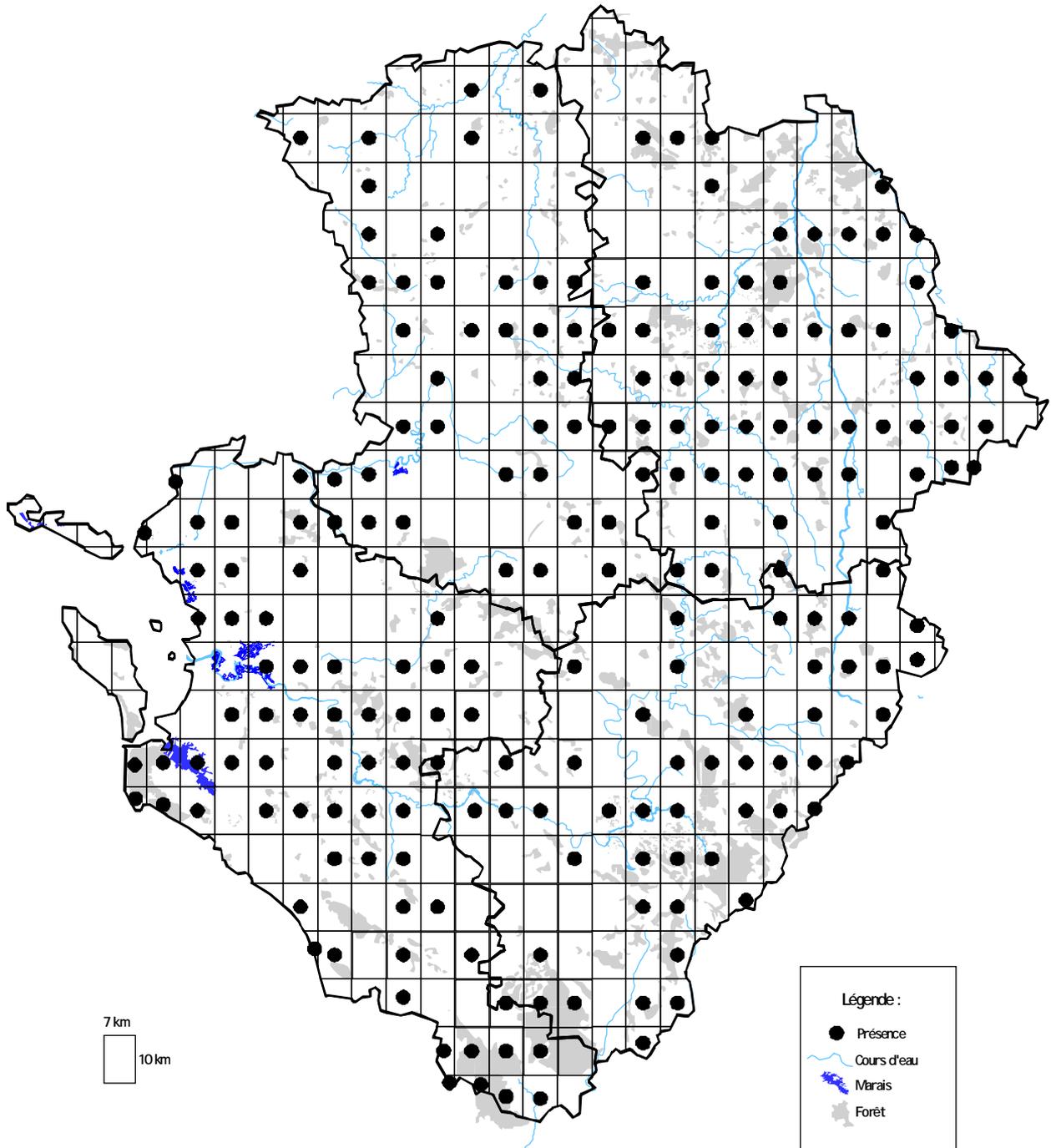
Contrairement à d'autres anoures, la Grenouille agile hiberne bien souvent près de l'eau, quitte à effectuer une courte migration pré-nuptiale dès l'automne, pour être à pied d'œuvre au premier printemps. Les femelles, les premières, quittent mares et fossés après la reproduction, pour gagner le couvert des grandes herbes. Elles s'y régaleront, jusqu'à l'automne, de diptères, lépidoptères, orthoptères, capturés chaque nuit au cours de longs postes d'affût.

**REPARTITION**

Comme son nom latin l'indique, la Grenouille de « Dalmatie » est une espèce médio-européenne, largement répartie en France, en dehors du bassin méditerranéen. En Poitou-Charentes, elle a été notée sur l'ensemble du territoire régional, à l'exception des îles.

Cette relative uniformité de répartition est néanmoins trompeuse, car les populations sont généralement de faibles effectifs, peu mobiles, et sensibles à toutes modifications des habitats humides. A ce titre, l'avenir de la Grenouille agile en Poitou-Charentes dépend en grande partie du maintien des prairies humides permanentes et de leur réseau hydrographique associé.

Marc CARRIERE



**GRENOUILLE DE LESSONA**  
*Rana lessonae* Camerano, 1882

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 3	A surveiller	Mentionné

**Les populations de cette espèce sont liées à des milieux de qualité. Tout déclin local entraînant des effondrements locaux des Grenouilles vertes, des mesures de conservation des habitats et des connections sont indispensables à son maintien.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

En 1968, le statut d'espèce à part entière est conféré à cette petite Grenouille verte, grâce aux travaux de croisements du polonais BERGER. Les critères morphologiques associés à l'approche acoustique suffisent généralement pour la distinguer des autres Grenouilles vertes. D'autre part elle se rencontre préférentiellement dans des habitats peu ou pas modifiés, tels que les tourbières, les marais anciens, les dépressions forestières, les mares bocagères bordées d'une abondante végétation. Elle se reproduit d'avril à juin, coassant des trilles rapides et monocordes à l'aide de ses sacs vocaux latéraux, blancs immaculés. Les mâles arborent alors une coloration vert clair, jaune et plus rarement bleue. Elle hiberne dans la vase. En Poitou-Charentes, sa valeur patrimoniale résulte tant de sa limite chorologique sud-ouest que dans sa sensibilité aux modifications des milieux, couplée à sa position d'espèce clef dans le maintien des populations du synklepton *esculenta-lessonae*. En effet, dans une dynamique métapopulationnelle, sa présence conditionne la pérennité de la forme *esculenta* en assurant l'apport permanent du demi-génome *lessonae* à partir des milieux favorables à son maintien. Ainsi est-il probable que les régressions locales de Grenouilles vertes soient liées à la fragilisation des réseaux d'échanges génétiques (assèchement et drainage des marais, ouverture des tourbières, canalisation des cours d'eaux, pollutions diverses et barrières de circulation telles que les infrastructures routières), entraînant des disparitions en cascade des populations périphériques.

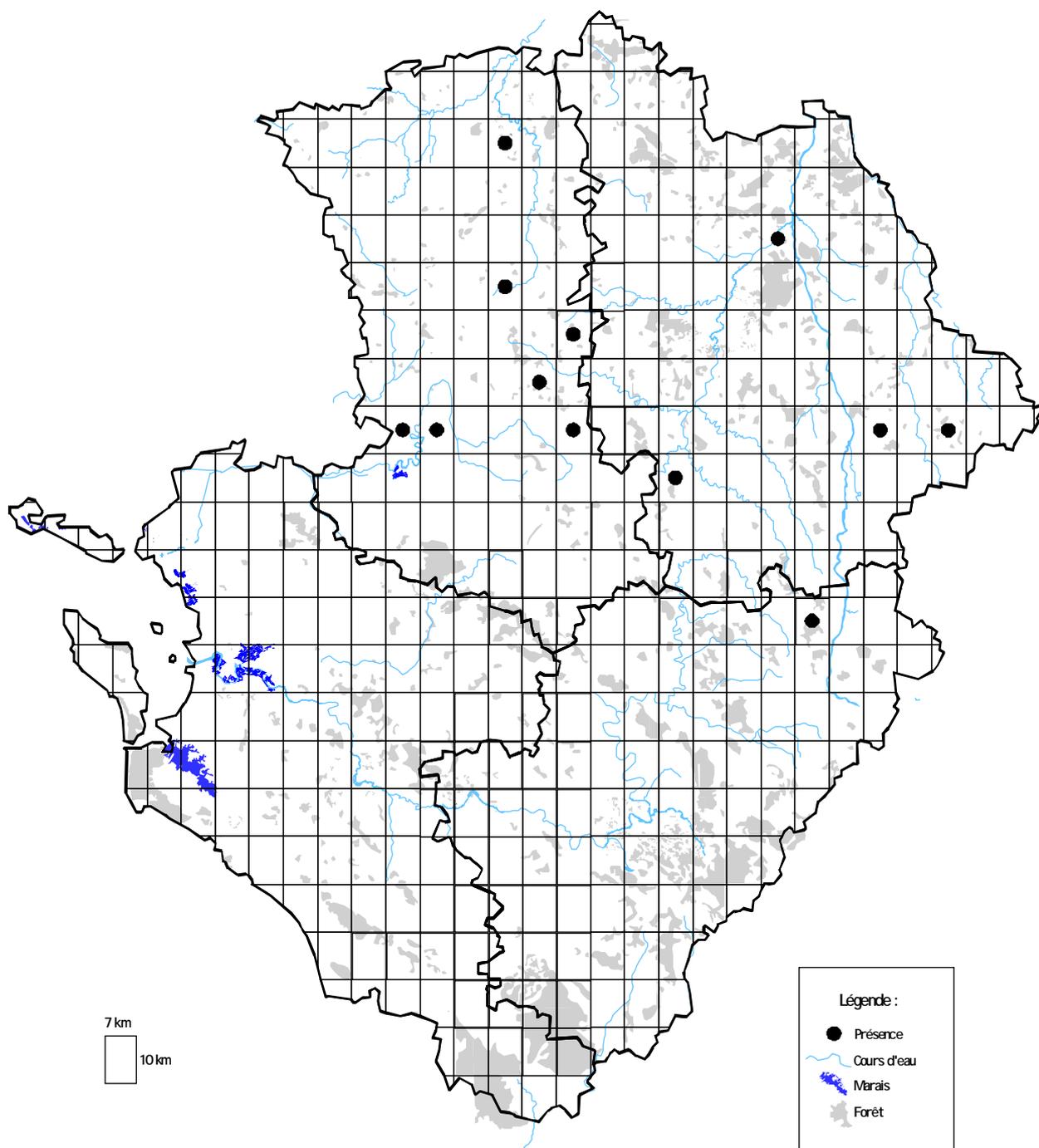
**REPARTITION**

Plus septentrionale que la Grenouille verte, sa distribution dans la région étudiée est beaucoup plus limitée. Plusieurs éléments de réponse peuvent être avancés :

- sensibilité plus grande vis-à-vis des conditions topoclimatiques ;
- sensibilité plus grande vis-à-vis de la qualité des milieux (en terme d'artificialisation) ;
- la présence de biotopes réunissant ces deux contraintes : grands marais, tourbières, zones humides... ;
- l'influence de facteurs écologiques divers : acidité de l'eau, etc...

Elle est signalée dans trois départements : la Vienne, les Deux-Sèvres et le nord de la Charente.

François DUSOULIER et Olivier GROSSELET



**GRENOUILLE DE PEREZ**  
***Rana perezii* Seoane, 1885**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 5	Annexe 3	A surveiller	

**En limite nord-ouest de son aire de répartition, cette espèce ibéro-méditerranéenne progresserait vers le nord.**

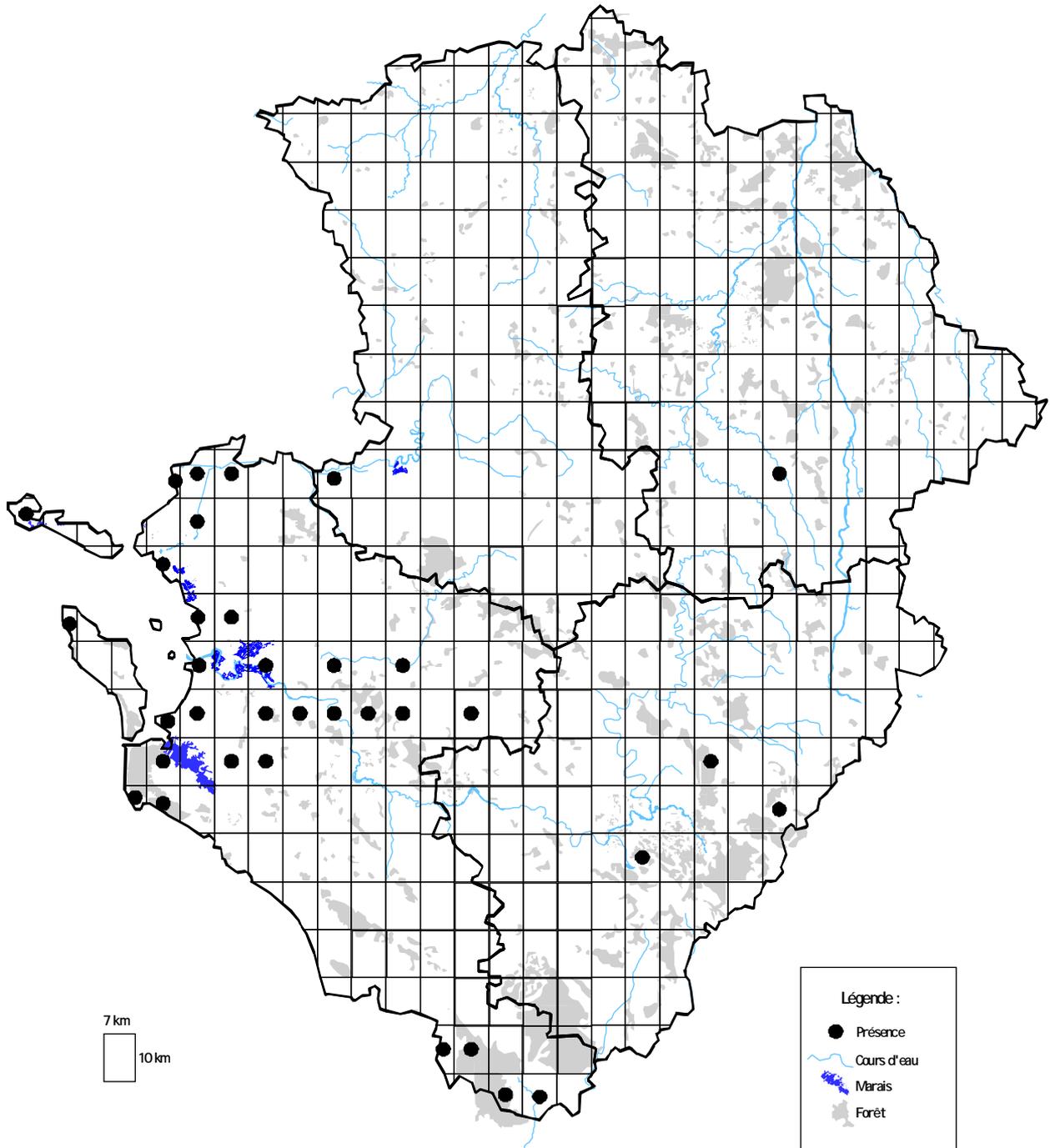
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Cette petite Grenouille verte fut longtemps confondue avec la Grenouille rieuse. Il a fallu attendre 1974 pour que, sur des considérations biogéographiques, HOTZ propose d'en faire une espèce distincte. Les travaux génétiques de TUNNER et UZZELL en 1974, puis de GRAF, KARCH et MOREILLON en 1977, attestèrent de son rang spécifique. Cette espèce est d'origine ibéro-méditerranéenne, dépassant la chaîne pyrénéenne et gagnant le sud-ouest de la France. En Poitou-Charentes elle est liée aux canaux, aux marais et aux mares arrière-dunaires. Les populations de Charente-Maritime sont reconnaissables à leurs arrières de cuisse blancs, à leur petite taille, à leur tubercule inexistant (DUSOULIER F. & GOURET L., 2000). Enfin le chant est très distinct de la Grenouille rieuse : il n'est ni saccadé ni tonitruant ; il s'apparente au trille de la Grenouille de Lessona, en plus énergique.

**REPARTITION**

Elle est bien présente en Charente-Maritime et dans le sud de la Charente. Elle se rencontre en populations importantes dans les marais de Saintonge (Brouage) ainsi que sur l'île d'Oléron. Il semblerait qu'elle soit également présente sur l'île de Ré. Les individus de Charente sont très proches morphologiquement de ceux d'Espagne centrale. Une seule maille dans la Vienne qui serait à confirmer. Sa situation en limite septentrionale (allant jusque dans le sud de la Vendée !) lui confère une valeur patrimoniale régionale.

François DUSOULIER et Olivier GROSSELET



**GRENOUILLE RIEUSE**  
***Rana ridibunda* Pallas, 1771**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 5	Annexe 3	A surveiller	

**Il semblerait que sur le plan régional cette espèce soit introduite. Elle représente une menace certaine dans le devenir des populations locales. Un suivi méthodique de sa biologie et de l'évolution de sa chorologie est indispensable dans l'optique d'une conservation à long terme des populations autochtones.**

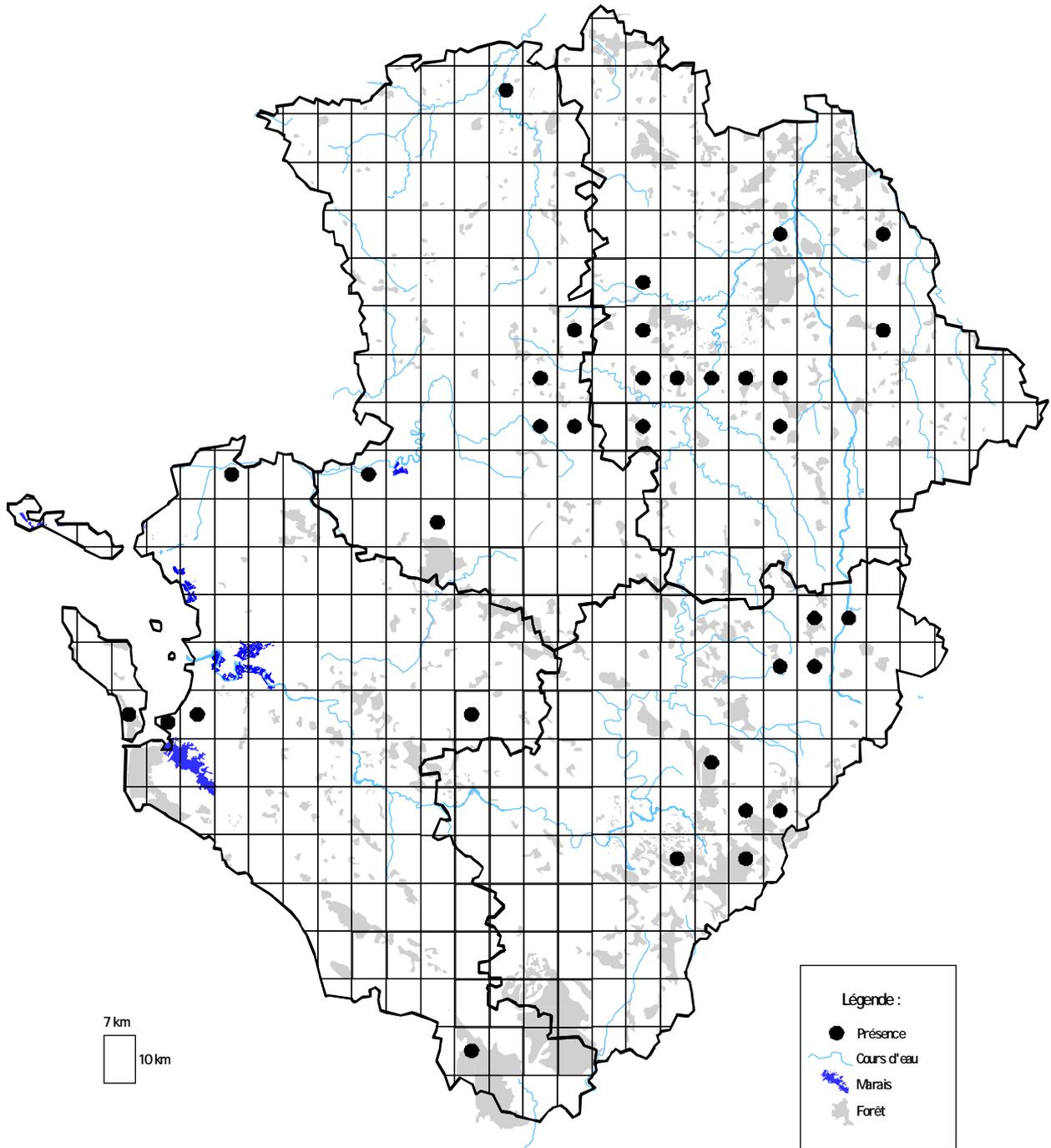
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Cette Grenouille verte est distinguée comme sous-espèce en 1891 par BOULENGER et est reconnue comme espèce en 1912 par SCHREIBER. Son génome est présent dans les trois kleptons actuellement connus : *Rana kl. esculenta*, *Rana kl. grafi*, et *Rana kl. hispanica*. L'hybridation avec *Rana lessonae* remonterait au début du retrait des glaciers post-würmien, dans une zone de contact correspondant au nord des Alpes (HOTZ 1974). Par la suite, son demi-génome aurait "voyagé" vers l'ouest grâce au klepton *esculenta*. Autrement dit, les Grenouilles vertes hybrides de l'ouest de la France se transmettent un demi-génome de Grenouille rieuse vieux d'environ 10 000 ans. La Grenouille rieuse préfère des pièces d'eau de grande dimension : le bord des fleuves et des rivières, les étangs et les lacs. Toutefois, elle est également présente sur des mares bocagères où l'espèce fait une apparition fortement remarquée ces dernières années (chant tonitruant). Elle tend par endroits à coloniser des tourbières et pénétrer des zones marécageuses. Ainsi son habitat est assez varié et cette espèce semble faiblement exigeante. Elle s'accommode de milieux pollués, comme les déversoirs d'orages recevant par exemple les hydrocarbures des parkings de grandes surfaces ! Echappée des Universités (Poitiers, Nantes, Rennes ... ) et des "élevages" pour la consommation, cette espèce se déplace plus rapidement que les autres Grenouilles vertes. Sa colonisation actuelle dans l'ouest de la France s'accompagne d'une véritable pollution biologique, certes discrète et pourtant catastrophique pour les taxons autochtones. En effet, elle s'accouple tant avec la Grenouille de Lessona qu'avec la Grenouille verte hybride. Par conséquent elle insuffle dans les populations un nouveau génome "*ridibunda*" qui d'une part réanime l'ancien stock contenu dans les hybrides et d'autre part déstabilise l'équilibre *lessonae-esculenta* en sa faveur. Dès lors, les formes *esculenta* peuvent se reproduire entre elles, pour former des Grenouilles... rieuses, de sorte que le pool génétique *lessonae* s'amenuise et disparaît. Ce constat devrait faire l'objet d'une véritable recherche en biologie de la conservation pour tenter d'apporter des solutions avant qu'il ne soit trop tard, si ce n'est pas déjà le cas.

**REPARTITION**

La carte de la Grenouille rieuse montre que c'est une espèce assez répandue en Poitou-Charentes. Elle est présente en fréquence variable mais avec des points et stations plus fréquents autour des villes régionales : Poitiers, Angoulême, Niort ; et dans certains secteurs comme les marais de Saintonge (Brouage). Elle paraît présente aussi sur les îles de Ré et d'Oléron où un individu énorme a été vu dévorant un poussin de *Gallinula chloropus* (Nicolas VRIGNAULT, *comm. pers.*).

François DUSOULIER et Olivier GROSSELET



**GRENOUILLE VERTE**  
***Rana kl. esculenta* Linnaeus, 1758**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 3	Annexe 5	Annexe 3		

**En raison de la dépendance génétique de ce taxon à la Grenouille de Lessona et de l'importation de la Grenouille rieuse, sa conservation doit faire l'objet de suivis rigoureux dans les années à venir.**

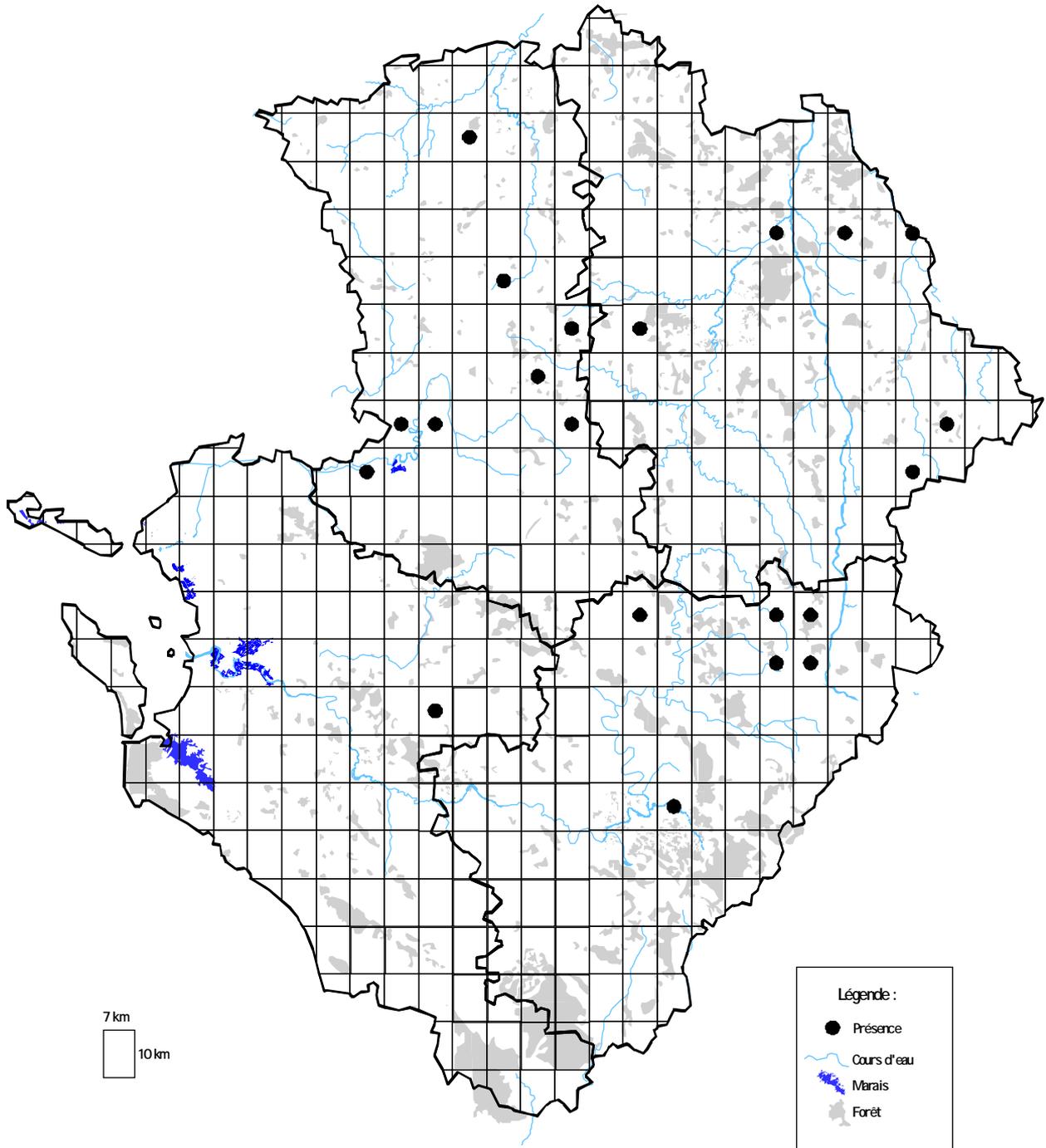
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

L'histoire de la Grenouille verte illustre à la fois les avancées passionnantes de la systématique et de celles de notre connaissance des espèces. En effet, en Europe occidentale, nous distinguons jusqu'en 1912 une seule espèce ; aujourd'hui 9 espèces et 3 hybrides du sous-genre *Pelophylax* ont été décrits (DUBOIS et OHLER 1994 ; DUBOIS 1997). Les expériences d'hybridation et les études morfo-génétiques des 30 dernières années ont montré que finalement la "Grenouille verte" de Carl VON LINNAEUS n'est pas une espèce mais un klepton, de kleptoç, voleur, sous-entendant que ces formes subtilisent les gamètes d'autres espèces pour réaliser leur reproduction (DUBOIS et GÜNTHER 1982). Par le biais de ce phénomène de reproduction original, nommé hybridogénèse (SCHULTZ 1969), *Rana kl. esculenta* continue à se maintenir. Mieux, elle semble bénéficier d'une vigueur hybride lui conférant le statut de taxon euryhèce, c'est-à-dire à forte valence écologique. Ainsi, elle s'accommode d'une grande variété de milieux aquatiques. En Poitou-Charentes, elle fréquente aussi bien les pièces d'eau de taille modeste à petite, elle colonise les déversoirs d'orage et les étangs de pêche. Elle paraît même bien supporter les milieux pollués et fortement anthropisés. Il n'est pas rare de la contacter dans des bassins enclavés dans des grandes monocultures. Elle se reproduit d'avril à juin. Les mâles manifestent leur excitation par des chants en trilles et modulés. Au cours de l'amplexus axillaire, la ponte est disséminée par petits paquets à la surface de l'eau. Une partie des têtards passent l'hiver dans l'eau.

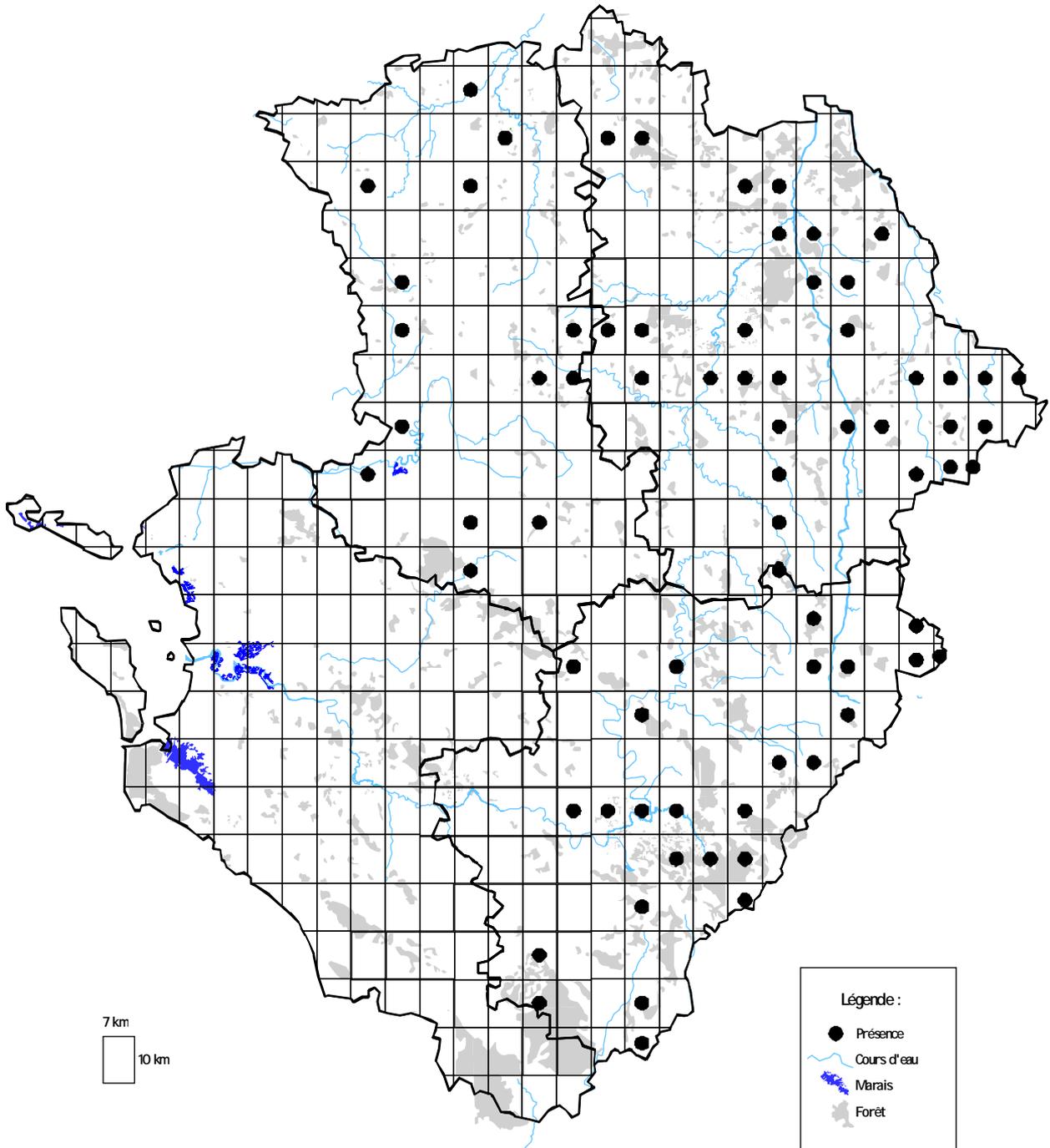
**REPARTITION**

Bien que très incomplètement connue, la distribution de la Grenouille verte laisse présager qu'elle colonise les 2/3 orientaux du Poitou-Charentes. Elle se rencontre en fréquence variable dans les quatre départements : dans les Deux-Sèvres, elle paraît se raréfier sur les bassins tertiaires du sud du département, dans le département de la Vienne, dans la moitié septentrionale du département de la Charente et d'une localité de la Charente-Maritime. Cette dernière localité pourrait s'avérer être plutôt un autre taxon du sous-genre *Pelophylax*. La carte globale *lessonae/esculenta*, premier groupe à l'intérieur du sous-genre *Pelophylax* montre la même tendance, c'est-à-dire une distribution à peu près uniforme dans les trois départements continentaux et une absence totale de la Charente-Maritime, département caractérisé par un mésoclimat plus chaud et plus sec, avec des hivers doux et des anomalies thermiques positives, notamment en zone littorale.

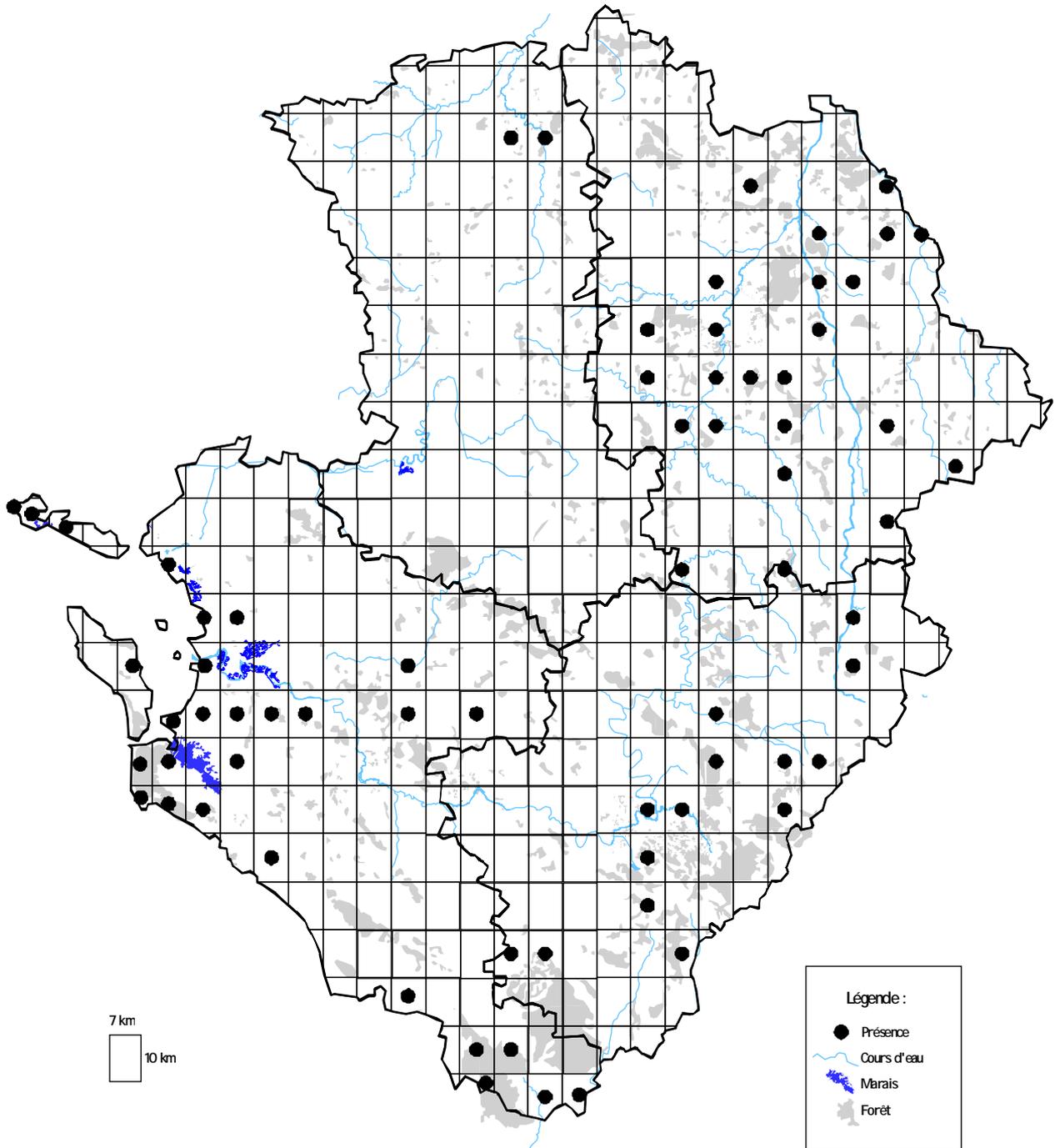
François DUSOULIER et Olivier GROSSELET



**GRENOUILLES VERTES A SACS VOCAUX GRIS ET BLANCS**  
*Rana kl. esculenta, Rana lessonae*



**GRENOUILLES VERTES A SACS VOCAUX FONCES**  
*Rana ridibunda, Rana grafi, Rana perezi*



**GRENOUILLE DE GRAF**  
***Rana kl. grafi* Crochet et al., 1995**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
	Annexe 5	Annexe 3		

**Son apparition est autant liée à une meilleure connaissance de notre batrachofaune qu'à un probable changement dans la composition des populations de Grenouilles vertes. Un travail spécifique nous permettrait de mieux circonscrire son statut actuel.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Cette grenouille est la dernière décrite dans l'imbroglia des *Pelophylax* du Paléarctique occidental. TUNNER et UZZELL en 1974 puis GRAF, KARCH et MOREILLON en 1977, signalent l'existence d'individus hybridogénétiques de forme *ridibunda* x *perezi*. En 1995, CROCHET, DUBOIS, OHLER et TUNNER décrivent et nomment ce nouveau klepton : *Rana kl. grafi*. Toutefois, si la distinction électrophorétique est claire et nette, il n'en reste pas moins vrai que sur le terrain, cette Grenouille verte demeure difficile à caractériser. Sa détermination est très controversée tant au niveau morphologique que bioacoustique, de sorte que nous disposons de peu d'informations sur ses exigences écologiques. Sa biologie est-elle intermédiaire entre celles de *Rana perezi* et de *Rana ridibunda* ou bien bénéficie-t-elle d'une vigueur hybride à l'instar de *Rana kl. esculenta* ? Une autre interrogation est celle de l'origine de cet hybride. Si dans le Gard, l'hypothèse d'un contact *ridibunda* – *perezi* semble la plus solide, en Poitou-Charentes, une double origine est envisageable : *perezi* – *ridibunda* et *perezi* – *esculenta*.

**REPARTITION**

Ces hypothèses de formation induisent que sa présence est probable dans la zone de contact entre le synklepton *esculenta-lessonae* et *Rana perezi*, c'est-à-dire dans l'aire s'étendant de la Rochefoucault à Niort, mais aussi partout où la sympatrie *Rana ridibunda* – *Rana perezi* est mentionnée, à savoir la vallée de la Clouère en Vienne, la vallée de la Tardoire et du Bandiat en Charente et enfin en Charente-Maritime, au sud du marais poitevin et dans les marais de Brouage au sud de Rochefort.

François DUSOULIER et Olivier GROSSELET

**XENOPE DU CAP**  
***Xenopus laevis* (Daudin, 1803)**

**STATUT DE PROTECTION**

**Espèce introduite**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le xénope affectionne les milieux aquatiques stagnants dans lesquels il reste la quasi-totalité de l'année pour se nourrir et s'y reproduire. Il semble aussi pouvoir se nourrir à terre et sans doute se déplacer d'un point d'eau à un autre. Cet anoure primitif possède, à l'état adulte, des lignes latérales, comme tous les têtards d'amphibiens ainsi que les poissons, qui lui permettent de détecter la moindre vibration de l'eau. Il possède un sens olfactif assez développé qui lui permet de se nourrir de matière morte. L'amplexus est lombaire et le mâle attire sa partenaire en émettant un trille peu audible à deux notes qu'il produit sous l'eau. Les têtards sont des filtreurs benthiques sans dents possédant deux barbillons et remuent latéralement le bout de leur queue en permanence. Les premières observations semblent montrer que les xénopes préfèrent les milieux vaseux sans trop de végétation en surface (lentilles) ni courant. Il peut fréquenter des mares contenant des poissons.

**REPARTITION**

Le Xénope commun est originaire d'Afrique sub-saharienne où il occupe de nombreux milieux aquatiques. En Deux-Sèvres, où l'espèce fut introduite accidentellement il y a sans doute une dizaine d'années par l'intermédiaire d'un élevage à but scientifique localisé au lieu-dit Fronteau (Bouillé-St-Paul), le xénope est soumis à des pressions du milieu bien différentes, dont il semble très bien s'accommoder. En effet, depuis son introduction l'espèce n'a dû cesser de progresser géographiquement, puisqu'on l'a retrouvé en 2001 au sud de son origine supposée dans la commune de Mauzé-Thouarsais, à l'ouest dans la commune de Massais et au nord dans celle d'Argenton-l'Église. Par ailleurs, il est fortement possible qu'elle soit arrivée en Maine-et-Loire (49) puisque la rivière Argenton coule au milieu de son aire de répartition vers le Nord.

Antoine FOUQUET





**CISTUDE D'EUROPE**  
***Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexes 2 et 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionnée

**Cette espèce à large répartition est considérée comme vulnérable en Europe bien qu'elle soit considérée en danger dans quelques pays européens et en déclin notamment en France.**

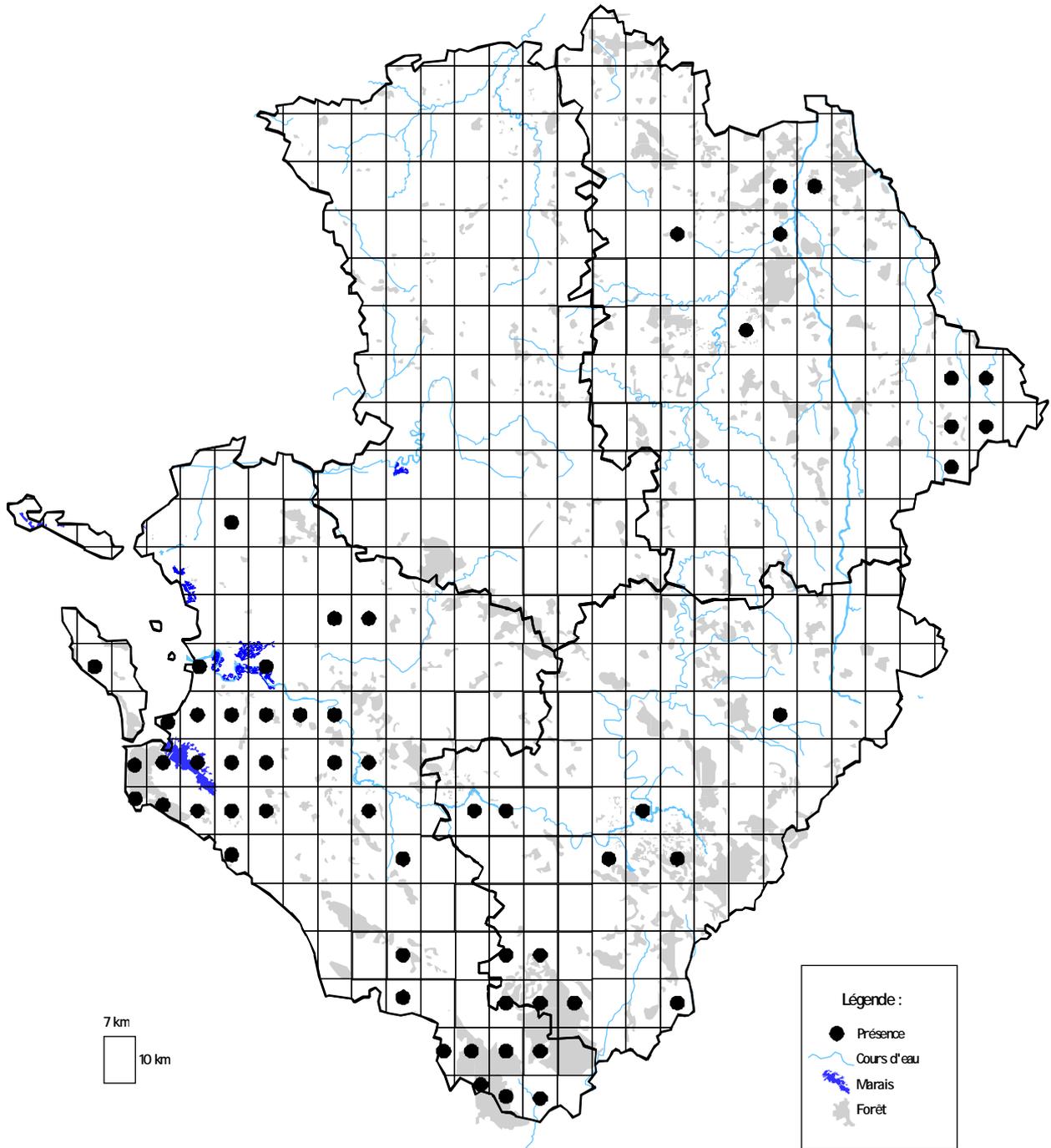
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

En Poitou-Charentes, la Cistude d'Europe fréquente toutes sortes d'hydrosystèmes : rivières à cours lent, mares, étangs, baisses, fossés de marais, canaux... En général, la Cistude d'Europe est active de la fin février jusqu'à la première quinzaine du mois d'octobre (DUGUY et al, 1998). Pour la thermorégulation deux périodes sont discernables : de la fin février à la mi-avril ainsi que de septembre à octobre les cistudes ont alors tendance à sortir en début d'après-midi. Durant la saison estivale les sorties de l'espèce s'effectuent plutôt en fin de matinée (10-11 h) et en fin d'après-midi (16-18h) (*loc. cit.*). L'activité de ponte se déroule dès le début mai et se poursuit jusque vers la mi-juillet. Les sites de ponte sont très variables avec une préférence pour les sols meubles exondés et se trouvant souvent à proximité de sites à bonne densité d'adultes. L'émergence des jeunes peut intervenir dès la fin de l'été, bien qu'en général ce soit au printemps qu'ils sortent.

**REPARTITION**

La Cistude d'Europe est signalée dans les quatre départements du Poitou-Charentes. La première trace de l'espèce en Charente-Maritime remonterait au XII<sup>e</sup> siècle avec la sculpture d'une Tortue sur l'église romane de Champagne (DUGUY, 1993). Dans ce département l'espèce est connue avec certitude dans le marais de Saint-Augustin et dans une partie de la presqu'île d'Arvert, le marais de Brouage, quelques secteurs de la basse vallée de la Charente, de la Seugne, de la Boutonne, de l'Arnoult et de la Seudre ainsi que dans une grande partie de la Haute Saintonge. La seule donnée insulaire pour l'atlantique français est à attribuer à l'île d'Oléron où la première mention de l'espèce sur l'île remonte à 1904 (ALLENOU et al, 2001). La cistude est connue également en Charente où les populations du sud semblent être en continuité avec celles de Charente-Maritime. Sa répartition actuelle semble être limitée au sud d'une ligne Cognac à Montbron (selon les dernières données de 2001 non intégrées dans cet atlas). Pour les Deux-Sèvres une population était signalée dans les années 80 par Michel Fouquet sur l'Argenton et les étangs du nord. Pour la Vienne, une des premières mentions remonte à MAUDUYT (1844) où un individu a été capturé sur le Clain. La seule population bien établie semble être limitée aux étangs de la région de Montmorillon. Toutes les autres mentions de cistude en Poitou-Charentes semblent être des individus épars sans doute échappés de jardin.

Raymond DUGUY et Jean-Marc THIRION



**TORTUE DE FLORIDE**  
***Trachemys scripta elegans* (Wied, 1839)**

**STATUT DE PROTECTION**

**Espèce introduite.**

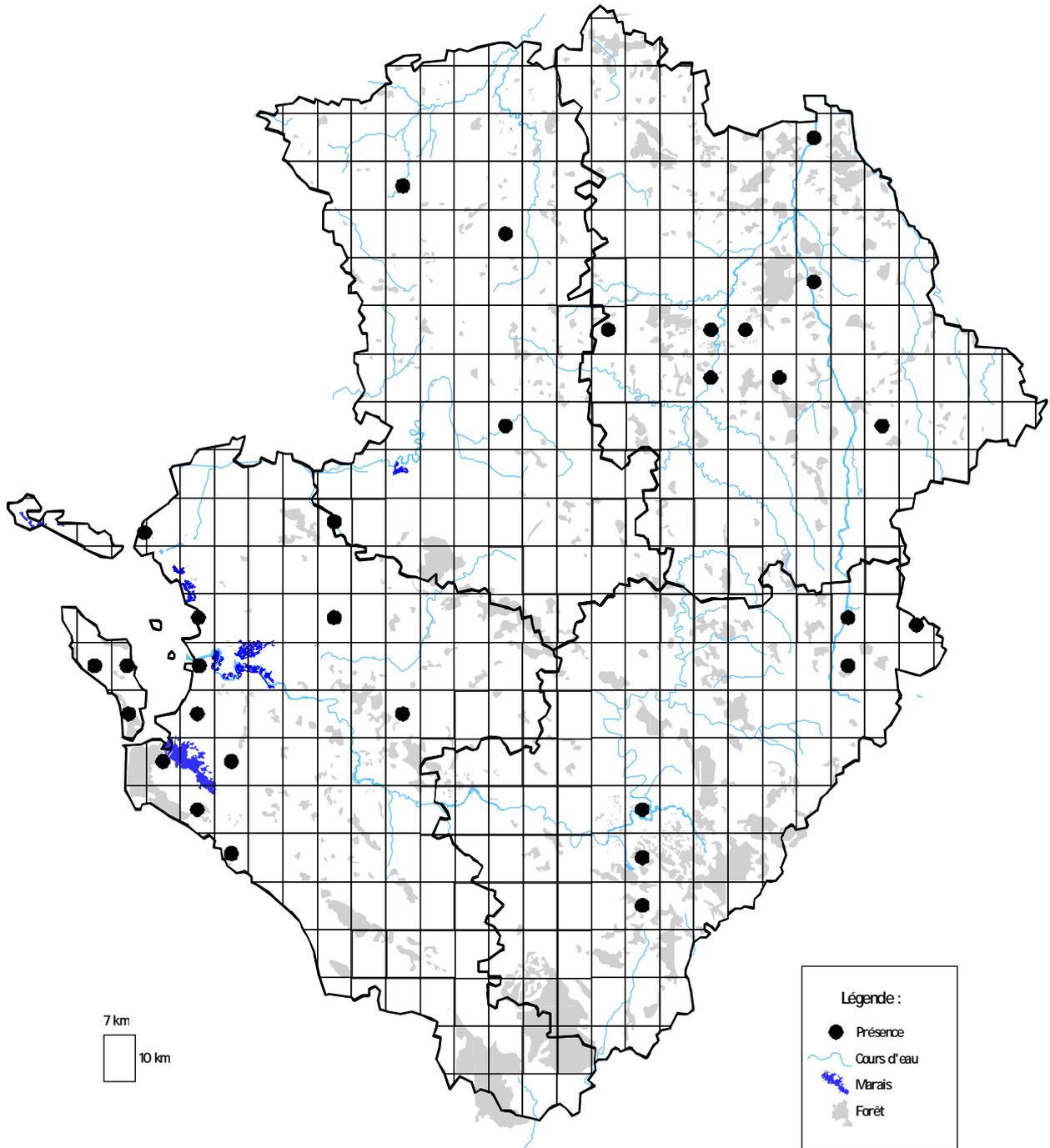
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Tortue de Floride, essentiellement aquatique, affectionne les étangs et les rivières à courant lent, plutôt riche en végétation, où elle se thermorégule au soleil, dès le printemps sur un support émergé. Carnivore dans les premières années de sa vie, elle passe progressivement à un régime plus herbivore. Dans des conditions optimales, les jeunes animaux présentent une croissance très rapide leur permettant d'acquérir une maturité sexuelle précoce (4 à 5 ans) par rapport à la cistude (12 à 15 ans), lui permettant ainsi de se reproduire plus rapidement, sachant qu'elle peut pondre un maximum de 20 œufs par ponte (16 chez la cistude). De par sa biologie et son comportement, on pensait que cet animal, sous nos latitudes, serait un fort compétiteur pour la cistude, ce qui n'a pas encore été prouvé scientifiquement.

**REPARTITION**

Originaire des Etats-Unis (tout le long de la vallée du Mississippi), la Tortue de Floride fut introduite sur le territoire français dès 1981, vendue dans les animaleries puis relâchée par les propriétaires lassés de l'animal. La distribution éparse de l'espèce dans la région montre bien que ces individus ont été lâchés par les aquariophiles, et surtout, que le phénomène touche l'ensemble de la région. On peut s'inquiéter de la progression dans le temps du nombre de sites où l'espèce est présente (dû aux lâchers) et de la progression future de l'animal dans la région (par la reproduction et la migration des adultes). En effet, on ignore encore l'impact exact que peut avoir cette tortue sur les peuplements d'Amphibiens, surtout dans des endroits déjà très sensibles. Depuis 1998, la Tortue de Floride est interdite d'importation et de vente dans les animaleries, mais a été trop facilement remplacée par des cousines proches (comme *Pseudemys floridana* LE CONTE, 1830) qui ont la même biologie que la Floride. D'autres espèces aquatiques qui n'ont jamais cessé d'être importées et relâchées comme les tortues happeuses (*Chelydra serpentina* (LINNÉ, 1758)) et alligators (*Macroclmys temminckii* (HARLAN, 1835)), ont déjà fait l'objet d'observations, mais restent difficilement observables car plus discrètes et beaucoup plus rares.

Mickaël GUILLON



**ORVET FRAGILE**  
***Anguis fragilis* Linnaeus, 1758**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Cette espèce est généralement considérée comme commune avec de petites populations localisées.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

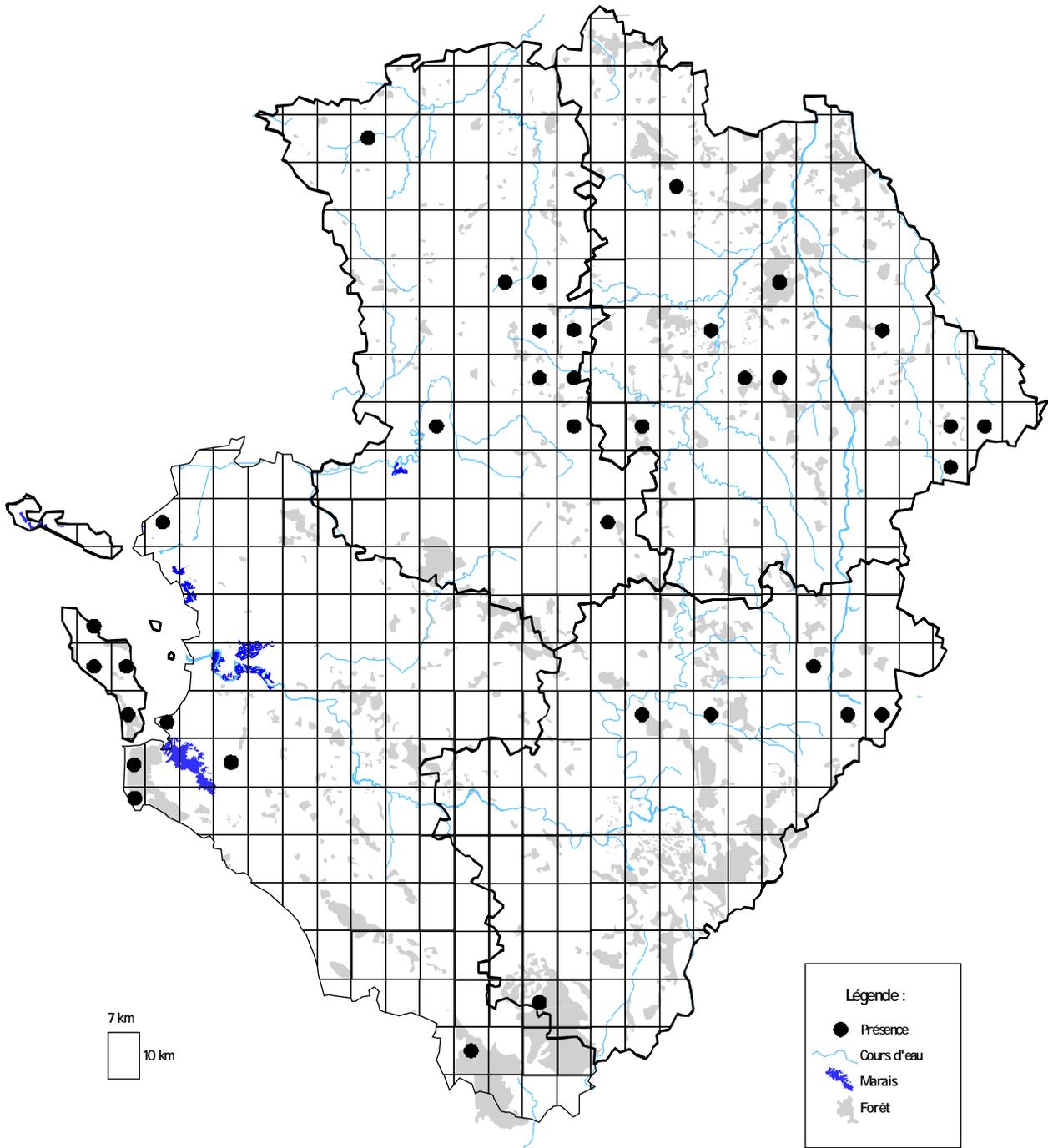
L'Orvet fréquente aussi bien les milieux ensoleillés que les milieux plus ombragés ; ainsi, dans la région, il apprécie tout particulièrement les clairières, les bords de haies, les talus, les landes et certains bois ; la présence de broussailles peut être un atout supplémentaire. On peut également le rencontrer sur les dunes du littoral ainsi que dans des milieux plus humides. C'est un animal discret que l'on rencontre le plus souvent à l'abri sous une pierre, une tôle ou des souches. Il n'est pas fréquent de l'observer s'exposant directement au soleil et il est particulièrement actif le soir et après une pluie. Sa période d'activité débute vers le mois de mars pour s'interrompre vers la fin octobre selon les conditions climatiques. Les accouplements ont lieu d'avril à juin. La femelle est ovovivipare et pond ses œufs en août-septembre. L'orvet se nourrit essentiellement de lombrics, de petites limaces, de chenilles, d'araignées, de divers insectes et de leurs larves.

**REPARTITION**

L'Orvet fragile se rencontre sur une grande partie du territoire européen. Il est mentionné en Poitou-Charentes par MAUDUYT (1844) qui le cite pour le département de la Vienne, puis par GELIN (1911) pour le département des Deux-Sèvres. Actuellement, cette espèce est présente sur les quatre départements de la région, mais la lecture de la carte fait apparaître un certain morcellement qui se traduit pour les Deux-Sèvres par la présence d'un « noyau fort » dans l'est de la Gâtine. Pour la Charente-Maritime, l'essentiel des données se localise au niveau d'Oléron et la presqu'île d'Arvert (forêt de la Coubre), avec des stations, *a priori*, isolées vers La Rochelle et dans le sud de ce département. En Charente, l'essentiel des observations se situe au niveau de la latitude d'Angoulême avec une station isolée dans le sud et dans la Vienne, le maximum de points est concentré dans le centre de ce département et dans le Montmorillonnais.

Cette répartition très irrégulière pour cette espèce où l'on note de grandes zones, *a priori* inoccupées, peut en partie s'expliquer par sa relative discrétion mais aussi un manque évident de prospections. Ce constat est certain en Deux-Sèvres où les points mentionnés en Gâtine correspondent aux secteurs les mieux couverts par les herpétologues. De futures recherches devraient combler ces lacunes. Néanmoins, la plupart des herpétologues régionaux s'accordent pour dresser le constat d'une régression du nombre d'observations ces dernières années. Si l'Orvet fragile ne semble pas directement menacé dans notre région, la destruction de ses biotopes et le développement d'une agriculture de plus en plus intensive doivent nous inciter à rester vigilants.

Thibaud COUTURIER



**LEZARD VERT OCCIDENTAL**  
***Lacerta bilineata* Daudin, 1802**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Espèce considérée vulnérable sur l'ensemble de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Lézard de grande taille, le Lézard vert peut atteindre environ 40 cm (dont les 2/3 pour la queue). Sa coloration est variable selon le sexe et l'âge. Il affectionne particulièrement les lieux broussailleux ensoleillés tels les lisières de bois, les haies, les landes où il s'expose régulièrement durant la journée. Lors des fortes chaleurs et en fin de journée, il se réfugie généralement dans un terrier. Robuste et agile, il se déplace très rapidement et peut même grimper dans la végétation. Son hivernage débute en novembre et s'achève à la fin de l'hiver. Dans la région, il est possible de l'observer dès le mois de février. A l'issue de la période de reproduction, les œufs pondus vers le mois de mai éclosent en septembre. Principalement insectivore, il se nourrit également de fruits et occasionnellement de jeunes micro-mammifères.

**REPARTITION**

Le Lézard vert est très répandu en Europe. On a distingué récemment 2 semi-espèces : *Lacerta viridis* et *Lacerta bilineata*. Ainsi, le Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) est plutôt limité à l'Espagne et à la France jusqu'à la vallée du Rhin. En France, il est présent sur l'ensemble du territoire à l'exception du nord du pays et de la Corse. Signalé comme abondant en Deux-Sèvres et dans la région voisine depuis près d'un siècle, les observations récentes confirment une large répartition du nord au sud et de l'est à l'ouest de la région y compris sur les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix. Certaines zones vides sur la carte de répartition peuvent correspondre à des habitats défavorables mais elles expriment surtout des manques d'informations. Un effort de prospection sur ces secteurs devrait permettre de confirmer une répartition relativement uniforme de l'espèce sur l'ensemble de la région.

Stéphane LAUNAY

